

## FICHE D'INFORMATION (Pour un premier entretien à Paris)

Afin de faciliter la prise de connaissance de votre situation, merci de bien vouloir remplir cette fiche de la façon la plus complète possible. Vous me la communiquerez à l'occasion de notre rencontre. Les informations transmises resteront strictement confidentielles. Elles ne seront ni communiquées ni exploitées par des tiers. Je m'engage à les détruire au cas où vous ne donneriez pas suite à notre premier entretien.

Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

**Situation professionnelle et familiale actuelle**

Salarié(e)  Sans emploi  Autre : \_\_\_\_\_

Marié(e)  Célibataire  PACS

Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° de téléphone mobile : \_\_\_\_\_

Autres précisions utiles : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

**MOTIF DE VOTRE PRISE DE CONTACT** - Veuillez résumer en quelques phrases la nature de votre demande et de vos besoins :

---

---

---

---

### PIÈCES À APPORTER LORS DU PREMIER ENTRETIEN :

Pour qu'une analyse précise et complète de votre situation, merci de bien vouloir vous munir d'un maximum d'éléments utiles :

Contrat de travail  Avenant  Dernières fiches de paye  Certificats médicaux  Arrêt de travail   
Coordonnées de votre assureur  PV de gendarmerie ou de police  Contrat d'assurances  Autres :

### OBJECTIFS ET CONDITIONS DE NOTRE PREMIER ENTRETIEN :

Dans le cadre d'une première rencontre, je prends le temps de vous écouter et de comprendre l'ensemble des données de votre situation. Le but de cette rencontre est de poser un premier diagnostic, de vous fournir tous les éléments d'information utiles à la prise de décision. A l'issue de l'entretien nous évaluerons la pertinence d'éventuelles suites amiables ou judiciaires à donner à votre demande, ainsi que les conditions de mon implication dans la prise en charge de votre dossier.

### HONORAIRES : 125,00 € HT/ heure ( soit 150,00 € TTC / heure )

A l'occasion de la première rencontre, la rémunération horaire est de 125,00 € HT. Elle est adaptée aux questions ponctuelles et typiques posées par le client.

Une rémunération forfaitaire peut être proposée pour l'analyse et la recherche de solutions lorsque la problématique se révèle complexe et qu'elle nécessitera que j'y consacre un temps important. Cette hypothèse sera débattue à l'issue de notre premier entretien.

ACCORD SUR LES MODALITÉS  
DU 1er ENTRETIEN

Date : \_\_\_\_\_

« Bon pour accord » Signature :

**Me Joëlle Marteau-Péretié**

Avocat en Droit du Dommage Corporel

Téléphone : 06 84 28 25 95

23, rue Henri Barbusse

75005 PARIS

[joelle@marteau-peretie-avocat.eu](mailto:joelle@marteau-peretie-avocat.eu)

[www.jmp-avocat-indemnisation.fr](http://www.jmp-avocat-indemnisation.fr)